



MUNICIPALITÉ  
DE  
**VALEYRES-SOUS-RANCES**

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 3 juin 2014

Au Conseil Général  
de et à

**1358 Valeyres-sous-Rances**

***Préavis no 25/14: Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2013***

Madame la Présidente  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

**I But**

Conformément à l'article 85 du règlement du Conseil général, le présent préavis tendant à faire adopter le bilan et les comptes de fonctionnement de l'année 2013 est soumis à l'approbation du Conseil général.

**II Préambule**

L'exercice comptable 2013 est bouclé en conformité avec le budget 2013 présenté en 2012 ainsi que les différents préavis acceptés. Depuis plusieurs années, nos comptes se bouclent mieux que prévu dans le budget. En 2013, une perte de frs. 26'390.- était présagée et c'est avec excédent de revenu de frs. 70'434.28 que nous soldons cet exercice, soit avec presque frs. 100'000.- de différence.

**III Commentaires sur les comptes de fonctionnement**

Les comptes 2013 se finalisent avec un excédent de revenus de frs. 70'434.28 et permettent de procéder aux amortissements usuels de frs. 78'014.85.

Les mouvements dans les divers comptes de fonds de réserve se soldent par une diminution de frs 324'748.80.

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

Ils ont été contrôlés et adoptés par la municipalité le 14 mai 2014.

#### IV Conclusion

Au vu de ce qui précède, la municipalité de Valeyres-sous-Rances demande au Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES**

---

- vu le préavis municipal no 25/14 relatif au bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2013 ;
- vu l'examen détaillé de ceux-ci ;
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée de l'étudier ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

#### DECIDE

Le bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2013 sont adoptés tels que présentés.

#### DECHARGE

La municipalité et la commission de gestion de leur mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



C. Tallichet Blanc



La secrétaire



F. Turin

*Préavis adopté dans séance de municipalité du 27 mai 2014.*

Annexe : Rapport de la Société Fiduciaire OFICO avec commentaires sur les comptes 2013

*Municipal responsable : M. Thierry Vidmer*